Rapport Annuel 2014

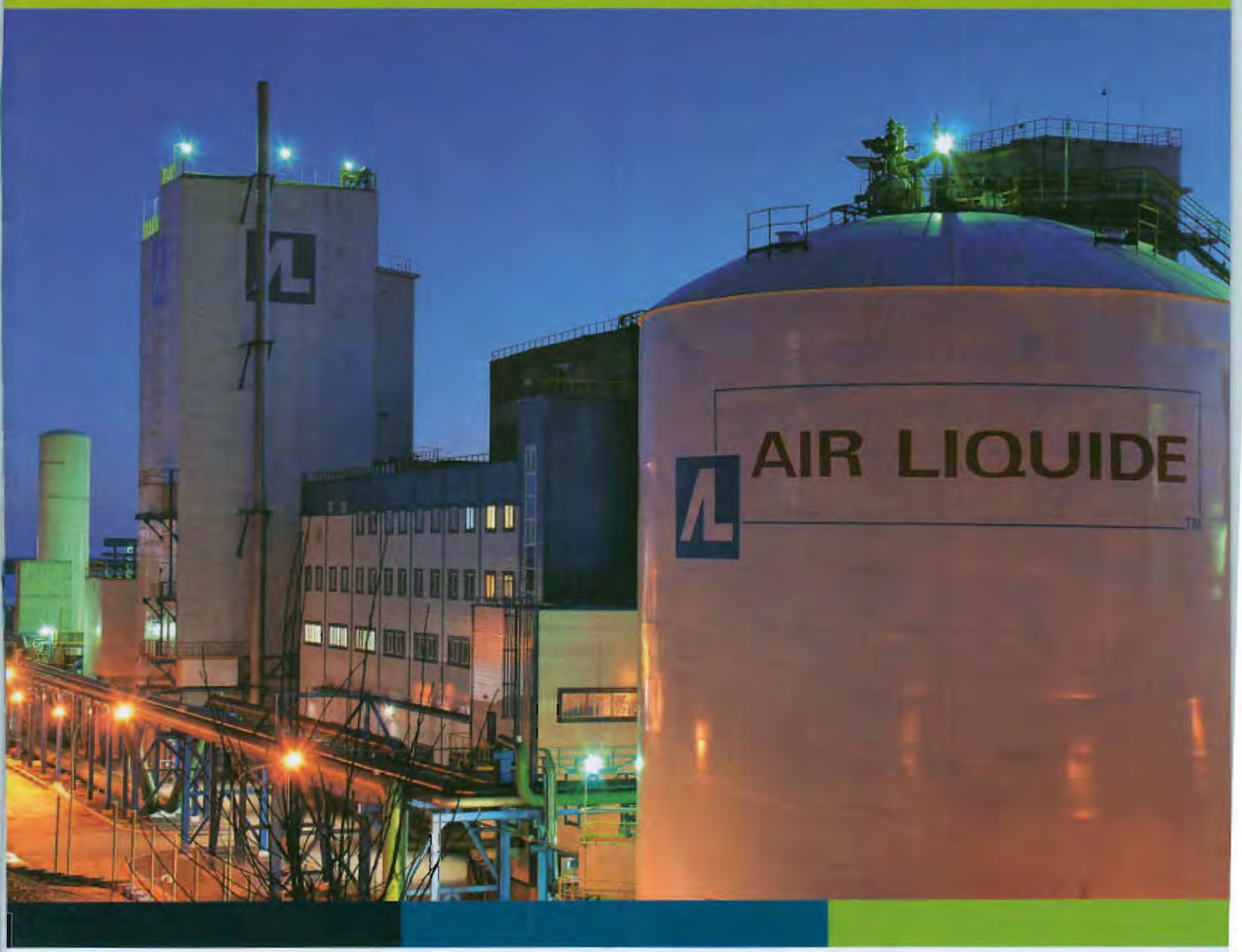

AIR LIQUIDE™
COTE D'IVOIRE

AIR LIQUIDE
COTE D'IVOIRE

Nos Produits

La fabrication et la vente de gaz pour l'industrie, la santé, le laboratoire et l'environnement

La vente de consommables, matériels et équipements de soudage

L'installation et la maintenance d'équipements de soudage.

La réalisation et la conduite sur le site du client, d'unités de production de gaz Industriels et Médicaux.

La vente de matériels médicaux et de produits d'hygiène.

La réalisation et la maintenance d'installations de distribution de fluides médicaux.

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

Air liquide Côte d'Ivoire, Boulevard de Marseille - 01 BP 1753 Abidjan 01
Télécopie : 21 21 04 40/57 - Fax : 21 35 80 96 / 44

Rapport Annuel 2014

Assemblée Générale Ordinaire

du 08 Juin 2015

AIR LIQUIDE
COTE D'IVOIRE

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

AIR

Rapport Annuel 2014

Gaz & Applications

AIR LIQUIDE
COTE D'IVOIRE

Gaz & Applications

OXYGENE

- Sidérurgie, Métallurgie
- Traitement des eaux
- Soudage-Coupage
- Industries du papier, électroniques et techniques
- Industries du verre
- Aviation

AZOTE

- Industries alimentaires et pharmaceutiques
- Industrie gazière
- Gonflage de pneus d'avions
- Laboratoire
- Gaz d'inertage

GAZ CARBONIQUE

- Conservation des aliments
- Carbonatation de boissons
- Traitements des métaux

HELIUM

- Gaz de laboratoire
- Gonflage de ballons
- Applications médicales

ARGON

- Soudage sous atmosphère de gaz neutres (TIG, MIG)
- Gaz de laboratoire
- Remplissage de lampes à incandescence

ACETYLENE

- Soudage-Coupage
- Gaz de laboratoire

HYDROGENE

- Gaz de laboratoire
- Traitements thermiques
- Hydrogénation des huiles et corps gras

Sommaire

09 Ordre du jour

11 Conseil d'Administration

13 **Rapport de gestion**
du conseil d'administration à l'ago

23 **Rapports**
des commissaires aux comptes

33 **Etats Financiers au 31 décembre 2014 :**
- Bilan
- Compte de résultat

37 **Resolutions**
de l'ago

Ordre du jour

présentation

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014
2. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
3. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS
4. APPROBATION DES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DU LIVRE IV DE L'ACTE UNIFORME OHADA SUR LES SOCIETES COMMERCIALES CONCERNANT LA SOCIETE ANONYME
5. QUITUS DE GESTION AUX ADMINISTRATEURS
6. RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE TROIS ADMINISTRATEURS
7. FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
8. DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Rapport Annuel 2014

Conseil d'Administration

présentation

Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **M. Laurent LANGELLIER**
  Président (1)
- **M. Patrick DENEUX**
  Administrateur (2)
- **M. Samson SAIZONOU**
  Administrateur (3)
- **M. Nicolas DJIBO**
  Administrateur

(1) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

(2) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

(3) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES

- **ERNST & YOUNG**
- **MAZARS Côte d'Ivoire**

SUPPLEANTS

- **UNICONSEIL**
- **Epsilon International Consulting**

DIRECTION

- **Directeur Général**
  M. Patrick DENEUX
- **Directeur Général Adjoint**
  M Adou Kouamé ANO

ADMINISTRATEURS PROPOSES AU RENOUVELLEMENT

M. Laurent LANGELLIER

De nationalité française et âgé de 48 ans, Monsieur LANGELLIER est Directeur de la Zone Afrique Sub-saharienne de Air Liquide, composée de 17 pays. Il est aussi le Chief Executive Officer (CEO) de Air Liquide Pty (Afrique du Sud).

En tant que tel, il est Administrateur dans diverses sociétés du Groupe AIR LIQUIDE en Afrique de l'Ouest et Centrale, dont AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE où il préside le Conseil d'Administration depuis sa nomination en 2011.

M. Patrick DENEUX

Monsieur Patrick DENEUX est titulaire d'un diplôme en Chimie et un diplôme 3e cycle en Economie, Finance et management de l'Institut Française du Pétrole (IFP).

Patrick est entré au Groupe AIR LIQUIDE en 1990 en qualité de responsable de Ventes à Carboxyque.

Après deux années au Siège comme responsable Marketing Food, Patrick a occupé des postes élevés dans le domaine de la Santé dans les filiales au Danemark, en Italie et plus récemment au Royaume Uni. Il occupe la fonction de Directeur du Cluster Afrique de l'Ouest depuis le 15 Avril 2013 et siège au Conseil d'Administration de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE depuis le 10 Juin 2013.

Patrick est né le 7 Mai 1964 et est de nationalité Française.

M. Samson SAIZONOU

Monsieur Samson SAIZONOU est diplômé HEC MONTREAL en 1981 en Contrôle de Gestion.

Après avoir passé 10 ans dans l'Administration Béninoise en tant que Vérificateur Inspecteur et Auditeur, Samson est entré au Groupe AIR LIQUIDE en 1992 en qualité de Responsable de Gestion à SOBEGI, présentement AIR LIQUIDE BENIN.

Après 03 années passées à SOBEGI, Samson a occupé le poste d'Assistant Directeur Administratif Régional (DAR), d'où il a assuré des intérims à la fonction de Responsable de Gestion de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE. Il exerce la fonction de Directeur Financier de la Région Afrique de l'Ouest et Centrale depuis Octobre 2001.

Il occupe depuis Février 2008, cumulativement à ses fonctions, le poste de Directeur Général d' AIR LIQUIDE AFRICA SERVICES Ltd.

Monsieur Samson SAIZONOU est né le 28/08/1955 et est de nationalité béninoise.

Samson est Administrateur de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE depuis le 16 Juin 2014.

Rapport
Annuel
2014

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'AGO

Rapport de gestion
du Conseil d'Administration à l'AGO

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à l'Article 23 des Statuts, pour vous présenter l'activité et les résultats obtenus par notre Société durant l'Exercice social clos au 31 Décembre 2014 et, après lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

CONTEXTE GENERAL

L'année 2014 est marquée par une évolution positive de l'environnement économique, avec une croissance qui devrait s'établir entre 8 et 9% (selon la Banque Mondiale). Cette évolution provient du dynamisme que connait la plupart des secteurs d'activités avec notamment la réalisation d'importantes infrastructures et projets socio économiques. De nombreux projets ont ainsi été réalisés parmi lesquels la construction du 3ème pont d'Abidjan et la Centrale Thermique supplémentaire d'Azito.

Au niveau politique, sécuritaire et social, la normalisation entamée depuis la fin de la crise post électorale s'est poursuivie par des actions de décrispation entreprises par les différentes parties.

Cet environnement favorable nous a permis, malgré l'absence de projets d'envergure tels que ceux initiés dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence et la construction de l'hôpital Saint-Joseph MOSCATI de Yamoussokro, qui ont contribué pour près d'un milliard dans notre chiffre d'affaires de l'année 2013, de réaliser un chiffre d'affaires de 8 059 millions FCFA qui connait une légère progression de 59 millions FCFA, soit 0,7% par rapport à l'année 2013.

Cependant, le résultat d'exploitation, éprouvé par des charges fiscales exceptionnelles, connait une baisse, et s'établit à 1 151 millions de Francs CFA contre 1 288 millions de Francs CFA l'année passée, soit une baisse de 10,6%.

SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT, QUALITE ET ETHIQUE

La priorité essentielle du Groupe est la politique de sécurité, avec l'objectif formel de *« Zéro accident sur chaque site, dans chaque région, dans chaque entité »*.

La politique de Sécurité demeure la priorité essentielle du Groupe AIR LIQUIDE : Penser Sécurité, Agir en Sécurité.

AIR LIQUIDE maintient son attachement à cette culture en la traduisant dans nos objectifs clés à travers des actions de sensibilisation sur la remontée des situations dangereuses, de visites comportementales de sécurité, des formations et autres activités spécifiques de partages et d'échanges sur nos valeurs de sécurité.

Ainsi, au cours de cette période, nous n'avons enregistré aucun accident avec arrêt ni pour le personnel de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE, ni pour nos sous-traitants. Nos indicateurs sécurité se présentent comme suit :

- accident avec arrêt : 0
- accident sans arrêt : 0
- situations dangereuses remontées : 733
- autres incidents et anomalies : 65
- incidents de circulation hors trajet domicile : 0

La sensibilisation et prévention contre la fièvre hémorragique à virus Ebola a constitué un axe important de nos actions sécurité de cette année 2014.

En novembre 2014, nous avons atteint l'objectif de 14 ans sans accident avec arrêt.
A ce jour (08/06/2015), nous sommes à 166 jours d'atteindre l'objectif de 15 ans sans accident.

Enfin, nos opérations se déroulent toujours suivant les exigences IMS du Groupe Air Liquide, des 12 règles de survie et de notre certificat ISO 9001 version 2008 dont le premier audit de suivi après le troisième renouvellement s'est déroulé avec succès en mai 2014. Un accent particulier a été mis sur la sensibilisation et la conduite de nos affaires dans le strict respect du Code d'Ethique défini par le groupe.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

A l'échelle mondiale, le secteur des gaz industriels compte quatre acteurs principaux: Air Liquide, Linde(Allemagne), Praxair (États Unis), Air Products (États Unis).

Il existe également plusieurs acteurs régionaux au Japon, aux États Unis, Allemagne, et Chine.

Enfin, sur les marchés locaux, de nombreux acteurs de taille plus modeste sont également présents.

Air Liquide Côte d'Ivoire continue de maintenir son leadership dans ses principaux segments malgré l'intensification de la concurrence. Il confirme sa position de leader grâce à la qualité de ses offres et l'intégration de la satisfaction du client au cœur de ses activités.

Notre société opère dans les segments de marché suivants : Gaz et Pétrole, Mines, Agro-alimentaire, Constructions et Travaux Publics, Santé, Artisans, Automobile et Fabrication.

REVISION DU DROIT DES SOCIETES ET GIE DANS L'ESPACE OHADA

Dans un souci de faire évoluer le cadre d'exercice des activités économiques dans l'espace OHADA, l'Acte Uniforme a fait l'objet d'une révision par les Commissions nationales de l'OHADA et les experts désignés par le Secrétariat permanent de l'Organisation.
Après plusieurs années de travaux, le Conseil des Ministres de l'OHADA a, lors de sa session du 30 janvier 2014 tenue à Ouagadougou, adopté l'Acte Uniforme Révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE révisé ; cet acte nouveau a été publié au journal officiel de l'OHADA le 04 février 2014 et est entré en vigueur depuis le 05 mai 2014.
L'impact de la réforme relative à l'Acte Uniforme sur Air Liquide Côte d'Ivoire n'a pas encore été évalué à la date du présent mémorandum. Toutefois, notons que l'entreprise dispose d'un délai de 2 ans à compter de l'entrée en vigueur de cet Acte pour la mise en harmonie de ses statuts.
L'approbation des statuts harmonisés devrait se faire, conformément à la loi en Assemblée Générale Extraordinaire.

CHANGEMENT DE REFERENTIEL COMPTABLE

Un an après la signature du règlement du 28 juin 2013, actant la modification du référentiel comptable SYSCOA, le 30 mai 2014, les autorités de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain ont signé le règlement d'exécution du nouveau référentiel comptable qui commande l'application obligatoire dans les pays de l'Union du SYSCOA révisé. L'obligation précitée entre en vigueur effectivement le 01 janvier 2015.

Ce changement de référentiel implique une nouvelle présentation des états financiers sur l'exercice 2015 et la mise en application des dispositions prévues dans le règlement d'exécution.
Par conséquent, les comptes 2014 soumis à l'approbation de l'AG seront les derniers arrêtés selon le SYSCOHADA.

Il est à noter également dans ce cadre que :
- L'ouverture des comptes 2015, soit les comptes de l'exercice 2014, se présenteront en pro forma; ils pourraient donc être différents de ceux arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale ;
- L'impact dégagé sur les comptes 2014 pro forma, devra être comptabilisé sur les comptes de l'exercice 2015,
- Le budget 2015 devra être revu, en fonction de l'impact éventuel des dispositions du SYSCOA révisé (qui se dégagera à l'issue d'un diagnostic des impacts des changements).

Ce nouveau référentiel a pour vocation de faire converger les normes comptables en vigueur au sein de l'UEMOA vers les normes internationales IAS/IFRS.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS

En 2014, dans un environnement stable, notre société a pu obtenir les résultats ci-dessous

Malgré l'absence de projets d'envergure tels que PPU et MOSCATI qui ont contribué pour près d'un milliard dans notre chiffre d'affaires de l'année 2013, le Chiffre d'affaires hors Produits Accessoires de l'année 2014 est en hausse de 59 millions de Francs CFA, soit 0,7% comparé à l'exercice précédent.
Les charges d'exploitation sont en hausse de 819 millions de Francs CFA, soit 12% tandis que les produits d'exploitation croissent de 682 millions de Francs CFA, soit 8%.
Cette différence s'explique principalement par les charges non récurrentes de redressement douanier portant sur les années 2010 à 2012 pour un montant de 95 millions net, et la hausse de la Redevance industrielle des baux emphytéotiques qui est passée de 100 francs à 3000 francs par m2, soit une hausse des coûts supportés par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE de 26 millions de francs.

Rapport de gestion
du Conseil d'Administration à l'AGO

Le résultat d'exploitation enregistre ainsi une baisse de 137 millions de Francs, soit - 11% en comparaison à l'exercice précédent.

Le résultat avant impôt se chiffre à 1 173 millions de Francs CFA contre 1 329 millions de Francs CFA en 2013, et enregistre ainsi une baisse de 156 millions de Francs CFA (soit -12%) qui suit la tendance du Résultat d'Exploitation.

L'impôt sur l'exercice s'établit à 332 millions de Francs CFA sur l'exercice 2014 contre 382 millions de Francs CFA en 2013, avec un taux effectif d'impôt à 28% en 2014 contre 28,5% en 2013.

En définitive, le Résultat Net s'élève à 841 millions de Francs CFA et est en baisse de 11% en comparaison à l'exercice précédent.

DETAILS DU COMPTE D'EXPLOITATION

Les Produits d'Exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	2014	2013	Variation 2014/2013	%
VENTES DE MARCHANDISES	3 667 993 328	3 675 235 013	-7 241 685	-0,20%
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	3 301 184 074	3 233 257 708	67 926 366	2,10%
SERVICES VENDUS	1 089 712 980	1 091 667 484	-1 954 504	-0,18%
S / TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ACTIVITE	**8 058 890 382**	**8 000 160 205**	**58 730 177**	**0,73%**
TRAVAUX VENDUS	0	0	0	
PRODUITS ACCESSOIRES	0	0	0	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 018 241 577	338 764 866	679 476 712	200,57%
S / TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 018 241 577**	**338 764 866**	**679 476 712**	**200,57%**
PRODUCTION STOCKEE (DESTOCKEE)	-30 617 724	26 365 697	-56 983 421	-216,13%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**9 046 514 235**	**8 365 290 768**	**681 223 468**	**8,14%**

Les produits d'exploitation enregistrent une hausse de 681 millions de Francs CFA (8,1%).

Cette progression s'explique principalement par la hausse des autres produits d'exploitation de 679 millions de francs, incluant les transferts de charges d'exploitation. Cette hausse provient de la refacturation des charges liées aux experts de l'Afrique de l'Ouest et Centrale basés à Abidjan depuis le début de l'année 2014, suite à la cessation des opérations de (Air Liquide Africa Services) ALAS.

• Le Chiffres d'Affaires

ACTIVITES	2014	2013	Variation 2014/2013	%
GAZ (*)	5 770 489 992	5 171 525 853	598 964 139	11,6%
SOUDAGE	1 272 640 753	1 387 995 445	-115 354 692	-8,3%
MEDICAL	842 908 013	1 260 217 297	-417 309 284	-33,1%
HYGIENE	172 851 200	180 421 606	-7 570 406	-4,2%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE	**8 058 889 958**	**8 000 160 201**	**58 729 757**	**0,7%**
(*) dont Hors Soudage :				

Le Chiffre d'Affaires hors Produits Accessoires est composé de Ventes de Marchandises, de Produits Fabriqués et de Services Vendus s'établit à 8 059 millions de Francs FCFA, et enregistre une légère croissance de 0,7% par rapport à l'Exercice précédent.

L'analyse de la variation du Chiffre d'Affaires hors Produits Accessoires se présente comme suit :

Les ventes de Gaz et Services ont constitué 72% de l'ensemble de nos ventes. Elles ont atteint 5 770 millions de Francs CFA, soit une hausse de 11,6% en comparaison à l'année 2013. Elles ont profité essentiellement de la croissance dans le secteur des boissons gazeuses.

L'activité Soudage dégage un chiffre d'affaires de 1 273 millions FCFA et enregistre une baisse de ses ventes de 8% par rapport à l'exercice précédent. Cette activité représente 16% du Chiffre d'Affaires total en 2014. Cette baisse est due essentiellement à la concurrence multiple et agressive sur cette activité, ce qui nous a emmené à faire des remises supplémentaires et exceptionnelles.

Les activités du Médical connaissent une baisse de 33,1% et constituent 10% du Chiffre d'Affaires de l'exercice 2014, soit 843 millions de Francs CFA contre 1 260 millions de Francs CFA réalisés en 2013. Cette baisse s'explique par les chantiers exceptionnels importants obtenus en 2013, tels que la réhabilitations de 37 établissements sanitaires à travers le Programme Présidentiel d'Urgence (projet PPU) dans lequel notre contribution a été de 667 Millions de Francs, et la réalisation de l'hôpital de la basilique de Yamoussoukro avec le projet MOSCATI pour 312 Millions de FCFA.
Les ventes de produits d'Hygiène Industrielle baissent de 4,2% et constituent 2% du Chiffre d'Affaires, soit 173 millions de Francs FCFA. Cette baisse provient des énormes difficultés d'approvisionnement des produits ECOLAB, notamment pour l'hôtellerie.

Les Services Vendus rattachés à chacune de ces activités génèrent 1 090 millions de Francs CFA contre 1 092 millions en 2013. La variation non significative est en ligne avec la quasi constance du Chiffre d'Affaires global.

Rapport de gestion
du Conseil d'Administration à l'AGO

Les Charges d'Exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	2014	2013	Variation 14/13	% 14/13
ACHATS CONSOMMES	2 752 743 232	2 875 314 264	-122 571 032	-4,3%
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	355 770 106	334 986 092	20 784 014	6,2%
SERVICES EXTERIEURS	2 223 379 858	1 851 327 300	372 052 558	20,1%
IMPÔTS ET TAXES	262 529 906	141 093 351	121 436 555	86,1%
AUTRES CHARGES	142 124 333	142 294 509	-170 176	-0,1%
CHARGES DE PERSONNEL	1 843 578 792	1 418 762 440	424 816 352	29,9%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	315 796 849	313 465 616	2 331 233	0,7%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**7 895 923 076**	**7 077 243 572**	**818 679 504**	**11,6%**

Les charges d'exploitation s'établissent à 7 896 millions de Francs CFA en 2014 et enregistrent une hausse de 819 millions de Francs CFA (11,6%).

A l'exception des Achats consommés, la plupart des lignes de coûts d'exploitation de la période (Transport et Déplacements, Services Extérieurs, Impôts et taxes, Charges du personnel et les Dotations aux Amortissements et Provisions) sont en hausse. Les principales variations sont expliquées ci-dessous.

- **Les Achats Consommés**

Les Achats Consommés s'élèvent à 2 753 millions de Francs CFA et connaissent une baisse de 123 millions de Francs CFA, soit -4,3%, alors que le Chiffres d'Affaires croit de 0,7%. Cette baisse provient en grande partie de la baisse des activités du Médical (-190 millions), mais aussi de notre volonté de réduire les coûts par la négociation de meilleurs prix d'achats de nos matières premières, telles que le pétrole (-16%) et le Carbure de Calcium (-12%).

- **Les Transports et Déplacements**

Les charges de Transports et Déplacements augmentent de 21 millions de Francs CFA, soit 6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse, essentiellement induite par les transports sur achats, a été favorisée par l'importation de CO2 vrac cette année, soit 531 tonnes contre 104 tonnes en 2013.

- **Les Services Extérieurs**

Le coût des services extérieurs augmente de 372 Millions (20%) et porte essentiellement sur les coûts de sous-traitance, les frais de location, les charges d'entretien, les frais d'assurance et les commissions versées aux transitaires. Les principales hausses s'expliquent comme suit :

- Sous-traitance: +82 millions, liés aux chantiers dans le domaine Médical en phase terminale,
- Loyers: +164 millions liés aux loyers sur emballages de gaz et réservoirs d'importation de CO2 vrac, aux loyers de 3 nouveaux camions de livraison acquis courant 2013 (loyers de crédit-bail),
- Entretiens: +54 millions, favorisé par le vieillissement des installations de production qui ont connu plus de pannes et l'entretien du parc automobile en croissance,
- Assurances: +20 millions, dûs à la croissance du parc automobile et la hausse de l'effectif sur les 2 années 2013 et 2014
- Frais et débours des transitaires: +48 millions, provenant de la hausse des importations, notamment le CO2 vrac

- **Les Impôts et Taxes**

Les Impôts et Taxes augmentent de 86% par rapport à l'exercice précédent du fait d'un contrôle douanier survenu en début d'année pour 95 millions dont 45 millions de droits simples, et de la hausse des tarifs de la redevance industrielle sur les baux emphytéotiques de 100 francs à 3000 francs CFA par mètre carré en 2014.

- **Les Autres Charges**

Les autres charges n'enregistrent pas de variation significative entre cette année et l'année 2013.

- **Les Charges de Personnel**

Les Charges de Personnel augmentent de 29,9% (425 millions de Francs CFA) dû à la relocalisation des experts de l'Afrique de l'Ouest et Centrale basés à Abidjan depuis 2014.

- **Les Dotations aux Amortissements et aux Provisions**

Les Dotations et reprises sur Amortissements et les Provisions affichent une légère augmentation de 0,7%.

Le Résultat d'Exploitation

Il résulte des éléments ci-dessus un Résultat d'Exploitation de la période qui s'élève à 1 151 millions contre 1 288 millions l'année passée, soit une baisse de 137 millions Francs CFA, 10,6%.

Le Résultat Financier

Le Résultat Financier reste constant de 2013 à 2014 et s'établit sur les deux exercices à 97 millions de Francs CFA. Malgré les découverts importants induits par les retards de recouvrement des créances, la négociation avec les banques nous a permis d'obtenir la baisse des taux de découverts bancaires et par conséquent de réduire les risques d'augmentation des charges financières.

Le Résultat Hors Activité Ordinaire

Il s'établit à 119 millions de Francs FCFA et connait une baisse de 13%. Ce poste a enregistré des profits sur Dépôts de Garantie Bouteilles en compensation de la non restitution d'emballages pour 111 millions de Francs CFA et des cessions de bouteilles pour 8 millions de francs CFA.

Les Impôts sur le Bénéfice

L'impôt sur le Bénéfice s'élève à 332 millions de Francs CFA et baisse de 13% par rapport à l'exercice 2013. Le taux d'impôt effectif s'établit à 28,1 % en 2014 contre 28,5% en 2013.

Le Résultat Net

Au total, le Résultat Net de l'exercice se chiffre à 841 millions de Francs CFA, soit une baisse de 11%.

BILAN ET AUTRES

Les Créances Clients

Les créances clients nettes de provisions s'élèvent à 3 718 millions de Francs CFA contre 2 975 millions de Francs CFA en 2013, soit une hausse de 743 millions de Francs CFA avec une hausse du découvert client qui passe de 100 jours en 2013 à 120 jours sur cet exercice. Cette hausse du découvert est due principalement au retard sur le recouvrement des créances santé sur le projet PPU. Les règlements partiels de ces créances sont finalement prévus pour le deuxième semestre 2015.

Les Stocks

Les Stocks nets de provision s'établissent à 3 108 millions de Francs CFA contre 2 528 millions de Francs CFA en 2013, soit une hausse de 580 millions de Francs CFA. Cette hausse s'explique principalement par la reconstitution des stocks de marchandises gaz importés au dernier trimestre de l'année en vue d'anticiper sur la forte demande du marché.

L'Endettement

L'Endettement Net se chiffre à 1531 millions de Francs CFA (trésorerie négative) contre -69 millions de FCFA l'an passé (trésorerie positive). Cette régression est due aux retards de recouvrement des créances. L'année dernière avait enregistré l'encaissement sur la cession de la concession de 1 500 millions de FCFA qui a résorbé le découvert induit par le retard sur le recouvrement des créances santé et aux paiements des différentes dépenses liées au personnel de AIR LIQUIDE AFRICA SERVICES, avant la refacturation aux sociétés sœurs.

Les Investissements

Les Investissements de la période se sont élevés à 543 millions de Francs CFA contre 496 millions de Francs CFA en 2013 et portent sur des investissements de sécurité, de renouvellement du matériel industriel et informatique.

Rapport de gestion
du Conseil d'Administration à l'AGO

L'Autofinancement / Cash flow

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

LIBELLES	Exercice 2014	Exercice 2013
Capacité d'autofinancement globale	973 517 678	1 113 941 043
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	119 235 538	1 937 519 763
Cessions d'immobilisations financières	9 235 500	0
Augmentation de capital par apports nouveaux	0	0
Autres dettes financières	27 046 710	901 150 000
Variation du besoin de financement	293 146 177	0
Total Ressources	**1 422 181 603**	**3 952 610 806**
Dividendes	611 380 000	611 380 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	774 606 668	496 498 380
Acquisition d'immobilisations financières	1 500 000	21 262 415
Remboursements d'emprunts	356 471 760	625 238 381
Variation du besoin de financement	1 627 555 235	1 163 583 936
Total Emplois	**3 371 513 663**	**2 917 963 112**
Variation de trésorerie	-1 949 332 060	1 034 647 694

La variation de Trésorerie s'établit à -1 949 millions de Francs CFA contre 1 034 millions de Francs CFA en 2013, soit une baisse de plus de 280%. Cette baisse a été principalement favorisée par la hausse du Besoin en Fonds de Roulement induit par l'augmentation des créances clients de 1 404 millions et celle des stocks de 580 millions sur la période.
L'Excédent Brut d'Exploitation baisse de 882 millions, soit 59% sur la période et est principalement influencé par les charges de services extérieurs (+371 millions), des impôts et taxes (+122 millions) et les frais du personnel (+425 millions).

AFFECTATION DU RESULTAT

Dans le chapitre des résolutions, il sera proposé l'affectation du résultat de l'exercice 2014 tel qu'il suit :

(montant en Francs CFA)

Bénéfice de l'exercice 2014	840 671 395
Report à nouveau	1 067 974 324
Résultat distribuable	1 908 645 719

Dotation à la réserve légale	-
Dividende brut	611 380 000
dont dividende statutaire	43 670 000
dont dividende Complémentaire	567 710 000
Dividende brut par action	700
Affectation au report à nouveau	1 297 265 719

Il sera ainsi distribué un Dividende Brut total de 611.380.000 FCFA, soit 700 FCFA brut par Action, ce qui correspond à un Dividende net de 630 FCFA par Action.

Le paiement de ces sommes sera effectué au plus tard fin juillet 2015, au Siège Social à Abidjan.

PERSPECTIVES 2015

ACTIVITE A FIN MARS 2015

	REALISE MAR. 15	REALISE MAR. 14	2015/2014
GAZ	1 190 741	1 355 226	-12,1%
SOUDAGE	350 554	297 334	17,9%
MEDICAL	130 775	72 511	80,4%
HYGIENE	47 017	26 230	79,2%
TOTAL DES RECETTES	**1 719 087**	**1 751 301**	**-1,8%**

L'exercice 2015 débute sur le même élan de croissance que les précédentes années avec l'accroissement des projets d'infrastructures socio-économiques.
Dans ce Contexte, notre Société a réalisé au cours du premier trimestre un chiffre d'affaires de 1 719 millions FCFA contre 1 751 millions FCFA pour la même période en 2014, soit une légère baisse de 1,8%.
Nos activités ont été soutenues par le secteur du Médical qui progresse de 80,4% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.
L'activité Gaz est en retrait de 12,1% par rapport à la même période de l'année 2014. Ce retrait s'explique essentiellement par la baisse des livraisons à la SIR (-181 millions). La Raffinerie avait effectué un arrêt maintenance en février 2014, contrairement à cette année 2015.

Les perspectives sur la base de notre portefeuille de projets nous laissent entrevoir la réalisation d'un Chiffre d'Affaires et un Résultat Net à la hauteur de nos estimations.

CH 10
AIR LIQUIDE
Santé
OXYGENE MEDICAL

Rapport Annuel 2014

Rapport

des Commissaires aux comptes

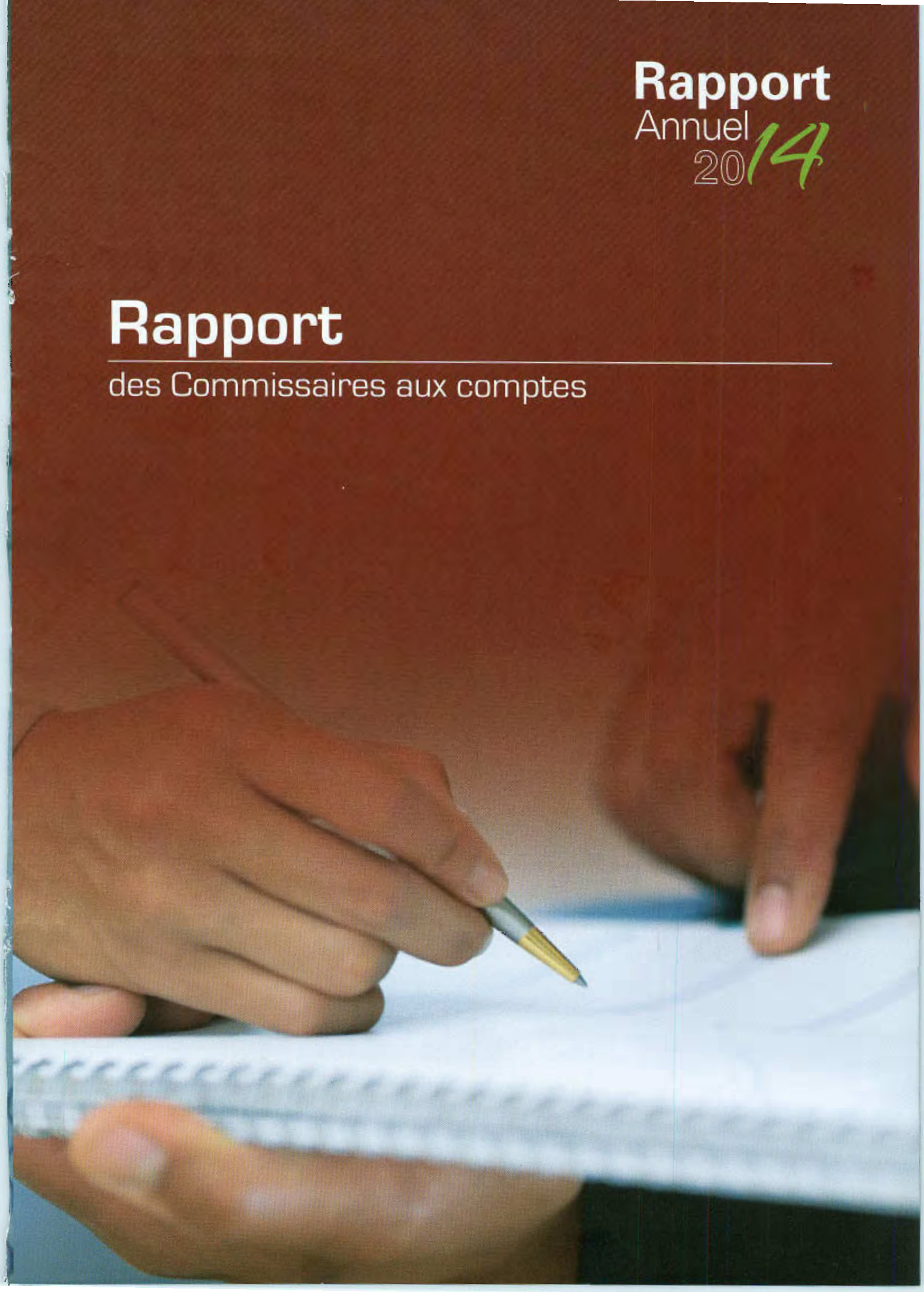

Air Liquide Côte d'Ivoirevoire

01 BP 1753
ABIDJAN 01
Société Anonyme

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS COTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Rapport
des Commissaires aux comptes

Air Liquide Côte d'Ivoire

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Air Liquide Côte d'Ivoire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Air Liquide Côte d'Ivoire

Exercice clos le 31 décembre 2014

Information

Sans incidence sur notre opinion, nous vous prions de noter l'entrée en vigueur du « SYSCOA révisé », depuis le 1er janvier 2015.
La mise en application de ce nouveau référentiel comptable nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers pro-forma, pour le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice 2015.

Ces comptes pro-forma pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de la société.

Abidjan, le 19 mai 2015

MAZARS CÔTE D'IVOIRE	ERNST & YOUNG
Armand Fandohan	Caroline Zamojciowna-Orio
Associé	*Associée*

Rapport
des Commissaires aux comptes

Air Liquide Côte d'Ivoire

01 BP 1753
ABIDJAN 01
Société Anonyme

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS COTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Air Liquide Côte d'Ivoire

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président du Conseil d'Administration nous a informés de la conclusion d'une convention d'assistance et d'expertise au cours de l'exercice 2014.

Sociétés concernées

- Air Liquide Burkina Faso,
- Air Liquide Mali,
- Air Liquide Togo,
- Air Liquide Benin,
- Air Liquide Nigeria.

Rapport
des Commissaires aux comptes

Air Liquide Côte d'Ivoire

Exercice clos le 31 décembre 2014

Nature, objet et modalités

Par une convention signée le 1er janvier 2014, Air Liquide Côte d'Ivoire s'engage à fournir aux filiales sœurs Air Liquide Burkina Faso, Air Liquide Mali, Air Liquide Togo, Air Liquide Benin et Air Liquide Nigeria, son assistance et son expertise dans les domaines suivants :

- audit externe,
- finance,
- administration,
- informatique,
- comptabilité et méthodes de gestion spécifiques au groupe,
- juridique et fiscal,
- technique,
- assurances,
- relations humaines/développement des ressources humaines et formation,
- expertise dans les domaines du pétrole et du gaz,
- développement du management.

La convention est conclue pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie des services qu'elle sera amenée à leur fournir, chacune des filiales visées ci-dessus s'engage à payer à AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE :

- des honoraires pour un montant de 915 € soit environ 600 000 francs CFA par jour et par intervenant au titre des prestations effectuées au siège de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE ou au siège de chaque filiale, pour le compte de celle-ci, payables dès réception de la facture trimestrielle par la filiale ;
- le coût de l'hébergement de chaque intervenant dans un hôtel classé d'au moins 3 étoiles, y compris la nourriture et les consommations, sans pouvoir excéder la somme maximum de 600 000 francs CFA soit 915 € environ par jour ;
- le prix d'un billet d'avion pour tout voyage aller et retour pour chaque intervenant ;
- les frais accessoires au déplacement.

Il est convenu que les montants des rémunérations ci-dessus sont nets d'impôts et taxes et que les rémunérations perçues par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE seront nettes de toutes taxes dues sur les territoires respectifs de chaque filiale.

Le montant refacturé et inscrit dans les produits au titre de cette convention par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE, au titre de l'exercice 2014 s'élève à 644 822 364 FCFA hors taxes.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Convention de licence de technologie

Société concernée

Air Liquide S.A.

Nature, objet et modalités

Selon les termes de la convention conclue le 7 décembre 2012 et entrée en vigueur le 1er janvier 2012, Air Liquide S.A. s'engage à concéder à AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE sur le territoire ivoirien, la licence non exclusive d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation des produits entrant dans le champ d'application du contrat. Cette convention, qui vient remplacer celle du 30 décembre 1997, est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

Cette concession s'accompagne d'une autorisation de transmettre, par signature d'un contrat de sous-licence, un droit d'exploiter la technologie ainsi que les améliorations à toute filiale de la société sur le territoire et dans le champ d'application du contrat.

En contrepartie des droits concédés, AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE verse à Air Liquide S.A. une redevance égale à 3,2 % des ventes nettes annuelles.

La charge comptabilisée par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE dans le cadre de cette convention s'élève à 241 064 401 FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2014.

2.2. Convention de licence de marque

Société concernée

Air Liquide S.A.

Nature, objet et modalités

Selon les termes d'une convention conclue le 7 décembre 2012 et entrée en vigueur le 1er janvier 2012, Air Liquide S.A. s'engage à concéder à AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE, un droit non exclusif, personnel et non transférable, d'utiliser le nom commercial et les marques sur le territoire ivoirien en relation avec les produits fabriqués ou assemblés par ou pour la société et/ou les services rendus par la société. Cette convention est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

Air Liquide Côte d'Ivoire

Exercice clos le 31 décembre 2014

En contrepartie des droits concédés, AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE verse à Air Liquide S.A. une redevance égale à 0,3 % des ventes nettes annuelles.

La charge comptabilisée par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE dans le cadre de cette convention s'élève à 22 599 788 FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2014.

2.3. Convention d'assistance technique

Société concernée

Air Liquide S.A.

Nature, objet et modalités

Selon les termes d'une convention conclue le 7 décembre 2012 et entrée en vigueur le 1er janvier 2012, Air Liquide S.A. s'engage à mettre à la disposition de la société AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE les moyens nécessaires en vue de lui fournir dans les délais appropriés une assistance couvrant notamment les domaines suivants :

- technique,
- commercial,
- administratif,
- financier,
- comptable et juridique.

Cette convention qui vient remplacer celle du 30 décembre 1997, est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable automatiquement par période de cinq ans. En contrepartie, AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE verse à Air Liquide S.A. une redevance égale à 1,2 % des ventes nettes annuelles.

La charge comptabilisée par AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE dans le cadre de cette convention s'élève à 90 399 151 FCFA au titre de l'exercice 2014.

Abidjan, le 19 mai 2015

MAZARS CÔTE D'IVOIRE	ERNST & YOUNG
Armand Fandohan	Caroline Zamojciowna-Orio
Associé	*Associée*

Rapport Annuel 2014

Etats financiers

au 31 décembre 2014

- Bilan
- Compte de résultats

Etats financiers
au 31 décembre 2014

▶ Bilan

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

F. CFA

PASSIF (Avant Répartition)	EN COURS 2014	EXERCICE PRECEDENT 2013	EXERCICE ANTERIEUR 2012
CAPITAL	873 400 000	873 400 000	873 400 000
RESERVES INDISPONIBLES	174 680 000	174 680 000	174 680 000
ECARTS DE REEVALUATION	275 903 262	275 903 262	275 903 262
RESERVES LIBRES	180 647 479	180 647 479	180 647 479
REPORT A NOUVEAU	1 067 974 324	732 440 621	372 337 800
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	840 671 395	946 913 703	971 482 821
AUTRES CAPITAUX PROPRES	1 786 817 144	1 786 817 144	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**5 200 093 604**	**4 970 802 209**	**2 848 451 362**
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	**669 479 401**	**997 771 228**	**673 999 315**
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	**5 869 573 005**	**5 968 573 437**	**3 522 450 677**
DETTES CIRCULANTES ET RESSOURCES ASSIMILEES H.A.O	45 391 004	57 069 952	149 027 500
CLIENTS, AVANCES RECUES	886 846 388	970 262 458	1 256 039 665
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	1 928 345 372	960 003 458	833 808 004
DETTES FISCALES	523 068 885	576 263 712	524 438 418
DETTES SOCIALES	248 128 506	187 692 512	153 390 497
AUTRES DETTES	398 700 335	934 555 014	624 315 621
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	**4 030 480 490**	**3 685 847 101**	**3 541 019 705**
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	**1 220 114 959**	**2 341 145 083**	**1 044 587 011**
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	**11 120 168 454**	**11 995 565 626**	**8 108 057 393**

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

F. CFA

PASSIF (Avant Répartition)	EN COURS 2014	EXERCICE PRECEDENT 2013	EXERCICE ANTERIEUR 2012
CAPITAL	873 400 000	873 400 000	873 400 000
RESERVES INDISPONIBLES	174 680 000	174 680 000	174 680 000
ECARTS DE REEVALUATION	275 903 262	275 903 262	275 903 262
RESERVES LIBRES	180 647 479	180 647 479	180 647 479
REPORT A NOUVEAU	1 067 974 324	732 440 621	372 337 800
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	840 671 395	946 913 703	971 482 821
AUTRES CAPITAUX PROPRES	1 786 817 144	1 786 817 144	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**5 200 093 604**	**4 970 802 209**	**2 848 451 362**
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	**669 479 401**	**997 771 228**	**673 999 315**
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	**5 869 573 005**	**5 968 573 437**	**3 522 450 677**
DETTES CIRCULANTES ET RESSOURCES ASSIMILEES H.A.O	45 391 004	57 069 952	149 027 500
CLIENTS, AVANCES RECUES	886 846 388	970 262 458	1 256 039 665
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	1 928 345 372	960 003 458	833 808 004
DETTES FISCALES	523 068 885	576 263 712	524 438 418
DETTES SOCIALES	248 128 506	187 692 512	153 390 497
AUTRES DETTES	398 700 335	934 555 014	624 315 621
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	**4 030 480 490**	**3 685 847 106**	**3 541 019 705**
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	**1 220 114 959**	**2 341 145 083**	**1 044 587 011**
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	**11 120 168 454**	**11 995 565 626**	**8 108 057 393**

Etats financiers
au 31 décembre 2014

▶ Bilan

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2014

F. CFA

	2014	2013	2012
VENTES DE MARCHANDISES	3 667 993 328	3 675 235 013	2 432 554 297
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	3 301 184 074	3 233 257 708	3 393 659 993
SERVICES VENDUS	1 089 712 980	1 091 667 484	929 606 386
SOUS TOTAL	**8 058 890 382**	**8 000 160 205**	**6 755 820 676**
TRAVAUX VENDUS	0	0	0
PRODUITS ACCESSOIRES	0	0	56 322 840
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 018 241 577	338 764 866	255 380 667
S / TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 018 241 577**	**338 764 866**	**311 703 507**
PRODUCTION STOCKEE (DESTOCKEE)	-30 617 724	26 365 697	-47 203 542
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**9 046 514 235**	**8 365 290 768**	**7 020 320 641**
ACHATS CONSOMMES	2 752 743 232	2 875 314 264	2 374 787 521
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	355 770 106	334 986 092	311 960 155
SERVICES EXTERIEURS	2 223 379 858	1 851 327 300	1 387 336 563
IMPÔTS ET TAXES	262 529 906	141 093 351	121 985 857
AUTRES CHARGES	142 124 333	142 294 509	122 560 178
CHARGES DE PERSONNEL	1 843 578 792	1 418 762 440	1 143 567 887
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	315 796 849	313 465 616	259 631 895
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**7 895 923 076**	**7 077 243 572**	**5 721 830 056**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 150 591 159**	**1 288 047 195**	**1 298 490 585**
RESULTAT FINANCIER	**-96 713 797**	**-96 803 254**	**-76 122 818**
RESULTAT HORS ACTIVITE ORDINAIRE	**119 235 538**	**137 519 762**	**136 222 469**
RESULTAT AVANT IMPÔT	**1 173 112 900**	**1 328 763 703**	**1 358 590 236**
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	332 441 505	381 850 000	387 107 415
RESULTAT NET	**840 671 395**	**946 913 703**	**971 482 821**

Rapport
Annuel
2014

Résolutions

de l'AGO

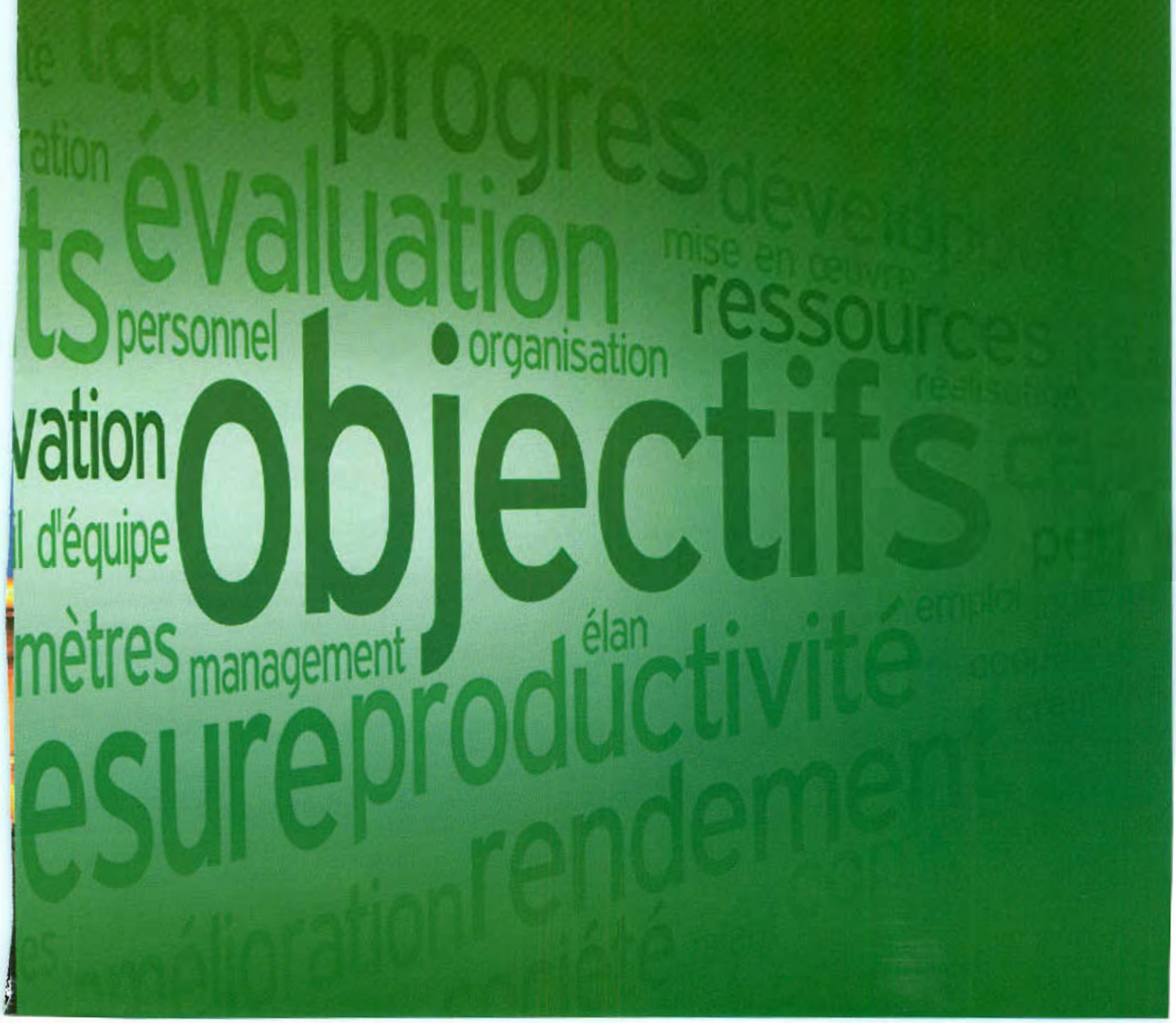

Résolutions
de l'AGO

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et sur les comptes dudit exercice ;
- du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice ;

Approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un Bénéfice Net qui s'élève à 840 671 395 FCFA.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2014 :

(En Franc CFA)	
Bénéfice de l'exercice 2014	840 671 395
Report à nouveau	1 067 974 324
Résultat distribuable	1 908 645 719

Dotation à la réserve légale	-
Dividende brut	611 380 000
dont dividende statutaire	43 670 000
dont dividende Complémentaire	567 710 000
Dividende brut par action	700
Affectation au report à nouveau	1 297 265 719

Il sera ainsi distribué un Dividende Brut total de 611.380.000 FCFA, soit 700 FCFA brut par Action, ce qui correspond à un Dividende net de 630 FCFA par Action.

Le paiement de ces sommes sera effectué au plus tard fin juillet 2015, au Siège Social à Abidjan.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après présentation des conventions réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et le Gie, et du rapport des Commissaires aux comptes sur lesdites conventions, approuve ces conventions et leurs modalités d'application au cours de l'exercice 2014.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'Exercice 2014.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Laurent LANGELLIER, Patrick DENEUX, Samson Augustin SAIZONOU.

Les mandats de Messieurs Laurent LANGELLIER, Patrick DENEUX, Samson Augustin SAIZONOU viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2016.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre d'Indemnité de Fonction pour l'Exercice 2014, la somme brute de 4.300.000 FCFA. Le même montant sera reconduit sur l'Exercice 2015.

Cette Indemnité de Fonction sera répartie par le Conseil d'Administration entre ses Membres comme il l'entendra.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Note

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

F. CFA

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES 2014	EXERCICE PRECEDENT 2013	EXERCICE ANTERIEUR 2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 051 960	11 051 955	80 000 005	82 271 796	87 874 523
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 958 146 673	4 696 163 739	2 261 982 934	1 741 981 116	1 542 563 924
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMO.	38 742 291		38 742 291	32 814 250	0
VALEURS IMMOBILISEES	**7 087 940 924**	**4 707 215 694**	**2 380 725 230**	**1 857 067 162**	**1 630 438 447**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**54 231 468**	**0**	**54 231 468**	**61 966 968**	**40 704 553**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**7 142 172 392**	**4 707 215 694**	**2 434 956 698**	**1 919 034 130**	**1 671 143 000**
MARCHANDISES	2 032 128 051	234 460 077	1 797 667 974	1 258 699 455	1 226 526 494
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 269 957 249	5 033 591	1 264 923 658	1 193 254 509	1 131 604 727
EN - COURS			0	0	0
PRODUITS FABRIQUES	45 473 123	0	45 473 123	76 090 847	49 725 150
STOCKS	**3 347 558 423**	**239 493 668**	**3 108 064 755**	**2 528 044 811**	**2 407 856 371**
FOURNISSEURS, AVANCES VERSEES	191 166 636	0	191 166 636	89 152 740	141 192 182
CLIENTS	4 187 420 256	469 221 145	3 718 199 111	2 974 557 914	2 088 935 511
AUTRES CREANCES	1 625 351 878	13 955 305	1 611 396 573	1 358 029 166	1 003 389 230
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**9 351 497 193**	**722 670 118**	**8 628 827 075**	**6 949 784 631**	**5 641 373 294**
TOTAL TRESORERIE ACTIF (III)	**63 663 273**	**7 278 592**	**56 384 681**	**3 126 746 855**	**795 541 099**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**16 557 332 858**	**5 437 164 404**	**11 120 168 454**	**11 995 565 626**	**8 108 057 393**

Note

Réseau
de distribution

ABIDJAN
Adjamé (Macaci, Agban, 220 lgts)
Koumassi (Camp Commando, Zone Industrielle)
Yopougon Banco II
Abobo (Banco, Samaké)

ABENGOUROU
Quartier Commerce

ABOISSO
Près de la Bia

ADZOPÉ
Quartier Commerce

BONOUA
Barrage

BOUAKÉ
Quartier Commerce

DALOA
Quartier Commerce
Route de Vavoua

DIVO
Quartier Commerce

DUEKOUE
Quartier Commerce

GAGNOA
Route de GARAHIO

GRAND-BASSAM
Escale

KORHOGO
Quartier Résidentiel

MAN
Quartier Résidentiel

SAN PEDRO
Grand Marché
Zone Industrielle

TOUMODI
Route de Dimbokro

YAMOUSSOUKRO
Quartier Habitat

AIR LIQUIDE™
COTE D'IVOIRE

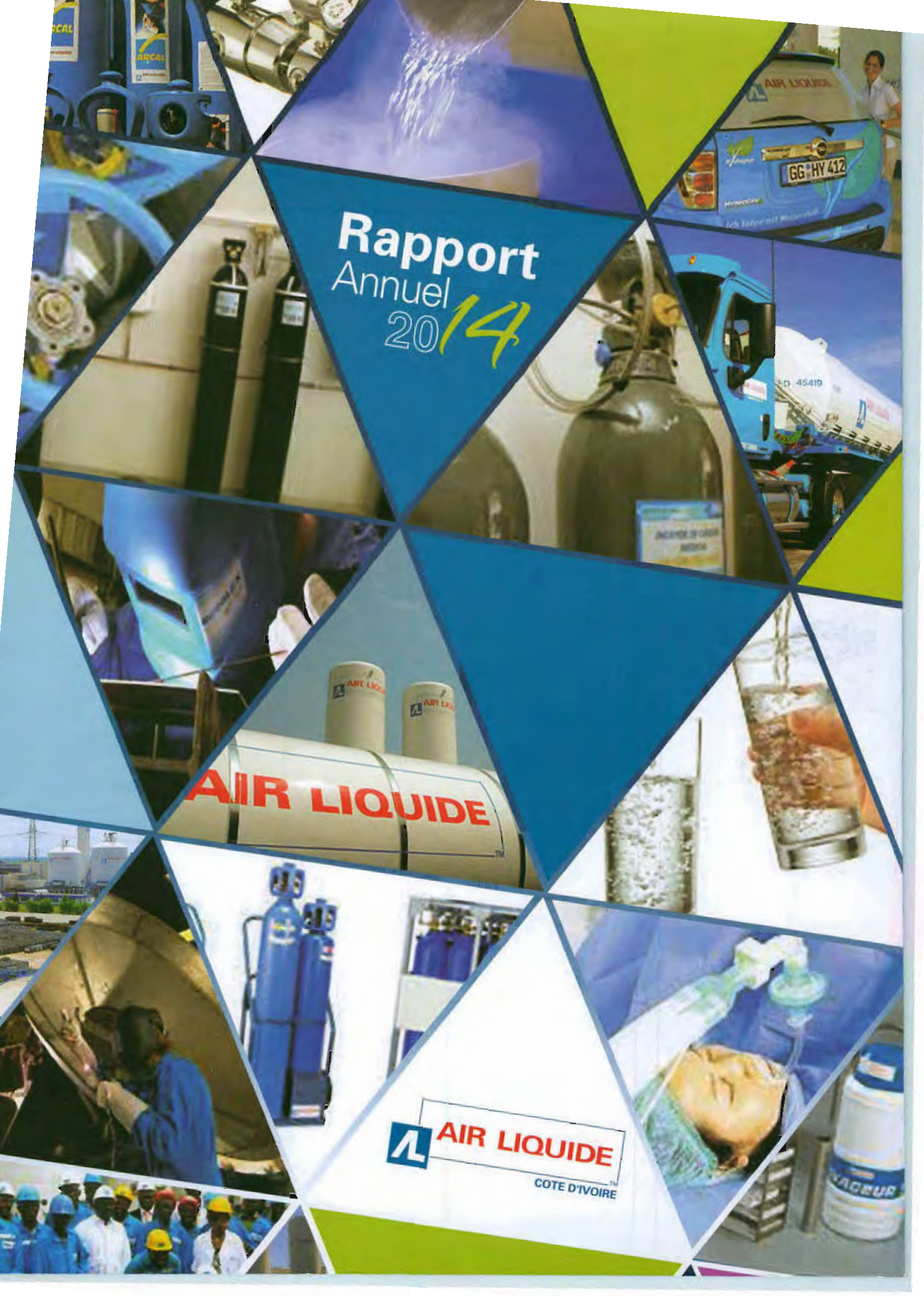
Rapport
Annuel
2014
AIR LIQUIDE
AIR LIQUIDE
COTE D'IVOIRE

AIR LIQUIDE
CÔTE D'IVOIRE

En route pour la nouvelle aventure...

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital
de 873.400.000 FCFA
RCCM N° CI-ABJ-1962-B-769
Compte Contribuable : 01 00769 - H

131 Bd de Marseille - 01 BP 1753 ABIDJAN 01
Tél. : 21.21.04.40 / 21.21.04.50
Fax : 21.25.87.44 / 21.35.80.96

impression: HOODA Graphics